



CFPPA



## CAP Avenir : CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

### Formation individualisée favorisant l'insertion professionnelle

#### OBJECTIFS PRINCIPAUX

Cap avenir est un nouveau dispositif de formation professionnelle financé par le Conseil Régional du Languedoc Roussillon, co-financé par le FSE et Initiative Emploi Jeunesse. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi qui ont besoin de valider un projet professionnel (identifier le ou les secteurs d'activité ou un métier) en lien avec les réalités du marché du travail. Cap avenir est ouvert sur toute l'année en entrées et sorties permanentes et propose des formations « à la carte » qui visent à :



A la fin du paragraphe que tu as déjà rajouté on peut mettre : "

- Identifier les métiers porteurs et accessibles au regard des compétences et qualités professionnelles identifiées pour chacun  
Réaliser les enquêtes métiers auprès des professionnels. Acquérir les techniques de recherches d'emploi actuelles et faire le bilan de son propre parcours.
- Remettre à niveau les savoirs de base en lien avec le projet professionnel du stagiaire : la remise à niveau des savoirs de base vise l'acquisition des savoirs fondamentaux (mathématiques, français, NTIC) et des savoir-être (respect des horaires, tenue appropriée, expression orale, etc.). Cette acquisition est liée au secteur d'activité ou au métier visé et s'ajuste en fonction de l'évolution de votre projet professionnel tout au long de votre parcours de formation.
- Valider un projet professionnel en découvrant le monde de l'entreprise : immersion en milieu professionnel sous forme de stage et possibilité de découvrir plusieurs secteurs d'activité. Validation du projet professionnel en vue d'intégrer une formation pré-qualifiante, qualifiante ou un accès direct à l'emploi.

#### PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, ayant quitté la formation initiale (scolaire et universitaire) depuis plus de six mois et n'ayant pas effectué une formation qualifiante ou la même formation financée par la Région dans les douze mois qui précèdent l'entrée en formation
- Être Orienté par un prescripteur Pôle Emploi, Mission locale, Cap emploi, Services d'insertion du Conseil général, Centre d'information sur les droits des femmes
- Avoir participé à l'information collective, aux entretiens individuels
- Obtenir la validation du CLS (Comité Local de Suivi : piloté par un représentant du Conseil Régional et en présence des prescripteurs et représentants des centres de formation du département)

#### Autres éléments de prise en compte de la candidature :

- Volonté de définir ou confirmer un projet professionnel
- Volonté de s'insérer dans l'entreprise
- Volonté de contractualiser un parcours
- Volonté de remise à niveau

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Individualiser votre parcours de formation afin de répondre au mieux à vos besoins

- La phase de positionnement : proposée au début de la formation, elle va déboucher sur un plan de formation individuel. C'est un diagnostic qui permet d'identifier vos besoins, vos connaissances, vos compétences et le degré d'accompagnement pendant votre parcours de formation.
- Le réajustement de parcours : permet d'adapter le contenu de votre parcours après chaque phase d'évaluation. Une formation qui s'appuie sur l'alternance : la formation en centre s'élabore en lien avec les expériences professionnelles développées en entreprise. Différents types de stage seront proposés : découverte de l'entreprise, découverte de métiers, construction et validation d'un projet

LYCÉE AGRICOLE  
Marie DURAND  
Voie Initiale  
Scolaire

CFA-AH du GARD  
Voie Initiale  
Apprentissage

CFPPA du GARD  
Voie Professionnelle  
Continue

Domaine de Donadille  
Exploitation agricole  
à vocation pédagogique



## ORGANISATION DE LA FORMATION

Entrées permanentes après Validation du CLS (environ 1 CLS/mois) et sorties permanentes.



Fonds social européen



### Phase 1

- ▶ Accueil/Intégration/Positionnement
- ▶ Définition d'un projet commun d'intégration
- ▶ Remise à niveau préalable à l'élaboration du projet
- ▶ Contractualisation du parcours de formation

### Phase 2

- ▶ Élaboration du Projet professionnel
- ▶ Découvertes des métiers
- ▶ Visites de plateaux techniques et rencontre des professionnels sur le terrain
- ▶ Règles et contraintes du milieu professionnel
- ▶ Module « Apprendre à apprendre »
- ▶ Préparation à l'immersion en entreprise : définition des entreprises ciblées, contact, préparation à l'entretien, module de communication efficace, module informatique

### Phase 3

- ▶ Consolidation / Validation du projet professionnel
- ▶ Stages en entreprises, retours d'expériences, remise à niveau contextualisée

### Phase 4

- ▶ Finalisation du projet, bilan
- ▶ définition du plan d'action, avec selon le cas : accompagnement vers CAP Métiers, accompagnement à l'entrée en formation qualifiante ou accompagnement vers l'emploi

## DURÉE DE LA FORMATION

305 heures à 760h selon les besoins du bénéficiaire.

Individualisation des parcours de formation : contrat actualisé et ajustable au regard de l'avancement du stagiaire :

- ▶ Parcours minimum : 200h en centre et 105 h en entreprises
- ▶ Parcours maximum : 550 heures en centre et 210h en entreprise

## LIEU DE FORMATION

- ▶ Beaucaire
- ▶ Vauvert
- ▶ Possibilité de se former sur Uzès, Sommières ou Nîmes (groupement solidaire avec Fondespierre, le CRIF et le Greta)

Formation Adultes  
CFPPA du GARD

☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56  
✉ cfppa.nimes@educagri.fr

APP DE BEAUCAIRE

☎ 04 66 59 54 15 ☎ 04 66 59 01 79  
✉ appbea@wanadoo.fr

APP DE VAUVERT

☎ 04 66 88 47 88 ☎ 04 66 88 42 52  
✉ app.vauvert@wanadoo.fr

CFPPA DE VAUVERT

☎ 04 66 88 23 78 ☎ 04 66 88 42 52  
✉ bip.vauvert@wanadoo.fr